

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 31 AOUT 2016

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 15

Absents/ Excusés : 1

Pouvoir : 03

L'an deux mille seize

Le trente et un août,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 25 août 2016

Mme MARTINETTI-BRICE a été désignée comme secrétaire de séance

PRESENTS : M. COURREGELONGUE, M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, MM. LEBEDINSKY, PIRA, Mmes ZOIA, RATINAUD, SCAFFINI, VAYSSIERE, VALENTI, PINASSEAU, MM. MENIER, GILLE, TREZEGUET, POLETTI

POUVOIRS : Mme DELRIEU-GILLET à M. COURREGELONGUE - M. LATASTE à M. PIRA - Mme VALENTIN à Mme MARTINETTI-BRICE

ABSENTS / EXCUSES: M. JUIN

1. Eau 47 : Approbation modification statutaire et extension du périmètre du syndicat Eau 47 à compter du 1er janvier 2017.

Suite aux demandes d'intégration de la commune de SAINTE BAZEILLE pour le transfert de la compétence « assainissement collectif », La Ville de VILLENEUVE SUR LOT pour l'adhésion et le transfert de la compétence « eau potable » pour le centre-ville, La Communauté de communes de Fumel pour le transfert de la compétence « Assainissement Collectif et Non Collectif » des communes de Anthé, Bourlens, Cazideroque, Courbiac, Masquières, Thézac et Tournon d'Agenais) à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification statutaire et l'extension du périmètre du syndicat EAU 47.

2. Réhabilitation du bâtiment communal « le Chalet » au Bourg :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'un accompagnement de la commune en matière d'ingénierie est proposé par le Département pour une aide technique permettant de - de définir et de dimensionner un projet, - de disposer de pistes de réalisation possible - et le cas échéant, de contribuer à l'élaboration du cahier des charges de recrutement du maître d'œuvre. .

L'AT47 se conclura par la remise d'un document complet d'intervention. La contribution applicable à la commune est fixée à 0,35€ par habitant (révisable en cas de parution d'un nouveau décret d'application).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

3. Point sur la rentrée scolaire

Monsieur le maire annonce l'effectif des écoles : 81enfants (maternelle) et 123 enfants (élémentaires). Il n'y a pas d'accueil de toutes petites sections. Le nouveau directeur de

l'école élémentaire a accepté d'assurer la surveillance de la cour de 12h à 12h40 puis de la prise du repas.

Monsieur le Maire annonce le changement de CAE pour les TAP et la garderie avec Mme Mattioli en remplacement de M. Gaignierre.

Travaux des écoles : peintures des bancs de l'école, pose d'un cache urinoir à l'école élémentaire, des bancs repeints.

-Sécurité : Marquage des bandes jaunes au carrefour des écoles et de La Poste afin de renforcer l'interdiction de stationnement existante.

4. Bornes électriques pour véhicules : choix des emplacements pour le SDEE 47

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité que la borne électrique soit placée sur le parking de covoiturage. Le SDEE 47 prendra en charge intégralement l'extension de réseau électrique.

5. Marché public de la Traversée du bourg.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'Avenant 5 pour les espaces verts : changement de dénomination de l'entreprise en charge de l'entretien BOUYRIE de BIE en ID VERDE.

6. Décision modificative 2 transferts de crédit du compte 2313 au compte 2031

Monsieur le Maire explique qu'à la demande du Trésorier municipal, il est nécessaire de procéder au transfert de crédits suivants sur le budget de l'exercice :

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
23	2313	Construction	-15 000,00
20	2031	Frais d'étude	15 000,00
		Total Dépenses	0,00

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

7. Travaux : acceptation du devis charpente pour le hangar au lieu-dit « La croix »

Monsieur le maire expose les devis charpente en bois de deux entreprises :

- Entreprise BOITO : 19 265.79 HT
- Entreprise BONNEFOY : 22 317.29 HT

Suite à un débat, le Conseil municipal demande un autre devis pour réaliser une charpente en bac acier.

8. Transfert de charges de la voirie des Lotissements Sacriste et Boutets à Val de Garonne Agglomération.

Suite au courrier reçu du Président de VGA en date du 20 juillet 2016 actant la demande de transferts de charges des deux voies communales à Val de Garonne Agglomération, Monsieur le Maire expose le calcul effectué par le service voirie de VGA comme défini dans les statuts de VGA. Ce transfert peut se réaliser en raison des travaux de remise en état effectués par la commune en 2012.

Monsieur le Maire explique l'impact financier pour la collectivité soit 2755.66€ pour le « lotissement de Boutets » et 1642.44€ « Lotissement Sacriste » pour un coût total 4398.10 € par an.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de transfert à VGA

9. Travaux en cours

- Le moteur de la pompe d'arrosage du foot est tombé en panne suite à un court-circuit électrique. Le sinistre a été déclaré à l'assurance et un devis est en cours.

- Les chapes du Rugby et du Club d'astronomie ont été faites.
- L'assainissement est en cours pour le local de la chasse et la salle des associations.
- Les poteaux du terrain de Rugby ont été changés.
- VGA a réalisé des travaux sur la VC n° 24 (du Tennis à la Poste) , aux lotissements « Pierrette » et aux « Echars »

10. Questions diverses :

Participation aux droits d'inscription des élèves de la commune de Virazeil au Conservatoire « Maurice Ravel » de Marmande :

La commune de Virazeil verse chaque année une aide aux familles, venant en déduction de leur participation aux droits d'inscription des enfants qui fréquentent le Conservatoire Maurice Ravel de Marmande.

Conformément à la délibération de la commune de Marmande, cette aide ne doit pas avoir pour effet une participation des familles inférieure à celle des élèves originaires de Marmande.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'attribuer, pour l'année scolaire 2016/2017, une aide pour les enfants (jusqu'à 18 ans) des familles domiciliées à Virazeil :

- **52 €** pour le module « Jardins des Artistes »
- **75 €** pour le module « Premiers pas »
- **105 €** pour les modules « Cursus et Post cursus »
- **75 €** pour le module « Ateliers »

- Lancement de la mise en concurrence pour l'assurance pour les bâtiments communaux et la protection juridique communale avec demande de devis à AXA, MAIF, GROUPAMA, AVIVA.

-Chemins ruraux : le dossier pour réaliser l'enquête publique est en cours de réalisation pour une partie des chemins ruraux au lieu-dit « Pagau » (régularisation des titres de propriété) et à La Gazelle M. Chevalarias.

- M. le Maire informe le conseil du souhait du propriétaire de l'immeuble appartenant à Melle GUILLOT de réhabiliter le jardin et le petit local attenant. Le propriétaire déposera une demande formelle.

- Le prochain Conseil municipal aura lieu le mercredi 05 octobre 2016

La Séance est levée à 22 h 10